

## Procès-verbal du Comité de Sélection du 28 septembre 2016

PRIX NATIONAL arturbain.fr 2016 : « *Mettre en valeur l'Espace public, Bien commun des citoyens* »

Le comité de sélection s'est réuni le 28 septembre 2016 de 15h00 à 16h30.

Le comité était composé de :

**Robert-Max Antoni** Président du Séminaire Robert Auzelle

**Christiane Harles-Levasseur** Vice présidente, Aménageur foncier (hon.)

**Francis Le Doré** Vice président, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées (hon.)

**Aude Vaspart** Administratrice du Séminaire Robert Auzelle, Architecte DPLG

### Liste des 40 villes dont une opération d'aménagement d'espace public a été interrogée ou examinée par le comité de sélection :

AMBILLY, AUTUN, BAUNES, BEC-HELLOUIN, BEDOUS, BELLOT, CARPENTRAS, CHAILLAND, CHÂTEAU-LANDON, COMBOURG, CRUSEILLES, DUNGT, ERVY-LE-CHATEL, FRESNAY-SUR-SARTHE, HERRLISHEIM, JOSSELIN, LA RAVOIRE, LA ROCHE-DERRIEN, LASSAY-LES-CHÂTEAUX, LE CROISIC, LE-PUY-NOTRE-DAME, LES ECHELLES, MALAY-LE-GRAND, MONTARDON, MONTLIVAUT, MONTMIRAIL, PIRIAC-SUR-MER, QUINTIN, RAON L'ETAPE, ROCQUENCOURT, RONCHAMP, ROSCOFF, SAINT-CALAIS, SAINT-HERBLAIN, SAINT-MELOIR-DES-ONDES, SAINT-POL-TROIS-CHÂTEAUX, SAINT-VALERIE-SUR-SOMME, SAVENNIERES, TREGUIER, VIREY-LE-GRAND.

Certaines de ces villes ont fait l'objet d'une proposition de participation par les CAUE que le comité de sélection souhaite remercier.

### Résultats de la consultation du comité, conformément au règlement (art. 3), 6 opérations sont sélectionnées (par ordre alphabétique) :

- AUTUN (71), « *Aménagement des espaces public du quartier de Saint-Pantaléon* »
- CHÂTEAU-LANDON (77), « *Requalification en site patrimonial et accessibilité* »
- FRESNAY-SUR-SARTHE (72), « *Une cité de caractère* »
- RONCHAMP (70), « *De l'enclave usinière au quartier polyvalent* »
- SAINT-HERBLAIN (44), « *Aménagement du Parc de la Savèze* »
- VIREY-LE-GRAND (71), « *Cœur de village, valorisation du centre-bourg* »

### Procès-verbal du comité :

Les opérations retenues concernent :

- des opérations de requalification d'espaces publics en centre-ville ou en périphérie dans le cadre de PRU
- privilégiant le renouvellement des espaces publics et leur mise en réseau à l'échelle de la ville mais aussi intercommunale
- des villages, villes petites ou moyennes.

Enfin, le comité de sélection a retenu pour qu'elles soient présentées Hors concours les opérations des deux seuls villages de moins de 1000 habitants ayant présenté leur candidature (27000 communes ont moins de 1000 habitants sur 36664) :

- BEDOUS (64) aux motifs que « *mettre en valeur l'Espace public* » est possible malgré la modicité des moyens budgétaires-
- BELLOT (77) pour des raisons de déontologie, le président du SRA étant un habitant de cette commune.

Il est rappelé que, conformément au règlement :

- 1- Le Séminaire Robert Auzelle interviendra auprès des maires pour une mise au point des fiches et des diaporamas de présentation.
- 2- Les maires des 6 opérations lauréates seront appelés à voter pour le « Vote des Maires » entre le 14 novembre et le 25 novembre 2016.
- 3- Les maires (ou leurs représentants) participeront à la présentation publique du 29 novembre 2016.

Robert-Max ANTONI  
Président

